



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117205

VALABLE JUSQU'AU 14/03/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/02/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 27 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AJACCIO 1999b00050

Siret : 421 735 325 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9137677 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5565779804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5565779804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : TRONCI CONSTRUCTIONS

LIEU DIT SUARALTA  
20129 BASTELICACCIA

Téléphone : 04 95 20 00 42

Portable : 06 99 41 00 42

Fax :

Site Internet :

E-mail : [compta-tronci@orange.fr](mailto:compta-tronci@orange.fr)

Responsabilité légale :

TRONCI FRANCO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Couvreur, Maçon, Plâtrier / Plaquiste)	15/03/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.